

**L'âne, ses usages et ses territoires**  
**Michel Lompech, Daniel Ricard, Laurent Rieutort**  
**UMR Territoires (UCA, IRSTEA, VETAGROSUP) – Clermont-Ferrand**

Les statistiques agricoles, quand elles existent, soulignent un fort recul des effectifs d'ânes en France, de manière structurelle, mais aussi dans la période récente et semblent confirmer les pronostics anciens d'une quasi-disparition, inéluctable, de cet animal condamné par la modernisation de l'agriculture et l'agrandissement des exploitations, rendant ainsi sa présence inutile. Pourtant, sa présence diffuse dans de nombreux espaces ruraux vient contredire visuellement cette vision très négative et elle peut même être envisagée comme un angle d'approche des mutations de la société contemporaine dans son rapport à la ruralité et à l'animal, et même à l'espace urbain. Cette évolution structurelle, de long terme, rejoint, ou reprend celle de l'élevage équin, mais de manière plus accentuée encore.

### Géographie d'un élevage discret

Notre communication dressera tout d'abord un état des lieux de la filière asine, afin d'apprécier les évolutions structurelles des différentes régions d'élevage et des différentes races, ainsi que leurs stratégies d'adaptation, voire de survie, en croisant les démarches de la géographie agricole, la réflexion générale sur les espaces ruraux et la place de l'animal dans le sens des lieux. Pour mettre en exergue ses spécificités et s'intégrer aux politiques de développements économiques et territoriaux, il est nécessaire que les acteurs de la filière asine disposent d'une analyse pluridimensionnelle. Cette dernière nécessite de lever un double verrou scientifique : sur le plan méthodologique et organisationnel, il faut remédier à la dissémination des données statistiques et à leur hétérogénéité, tout en renforçant leur pertinence par rapport aux enjeux sociaux ou économiques. Sur un plan théorique, il convient de mieux comprendre ce que recouvrent les « services » de l'élevage asinien au sein de territoires multifonctionnel.

La notion de filière est-elle pertinente pour cette analyse ? En effet, le faible nombre d'animaux (l'élevage asinien concernerait un cheptel de seulement 70 000 têtes), l'absence de transformation de nature agroalimentaire et les très rares débouchés de cette activité semblent invalider l'emploi de ce terme et il paraît dès lors plus cohérent de proposer une géographie de l'élevage. Toute la question demeure bien de déterminer si l'on peut employer ce terme de filière à propos de ce cheptel et des structures d'encadrement qui lui sont associées (unités de reproduction, valorisation des produits, nouvelles utilisations de l'animal...). La demande pour les produits issus de cet élevage est en effet généralement constituée, soit de passionnés qui acquièrent des animaux à titre conservatoire, soit d'amateurs qui considèrent l'âne comme un animal de compagnie et l'achètent alors dans une perspective de loisir, d'agrément. Cela revient à dire que l'âne est de moins en moins relié à la production agricole comme jadis et pas véritablement engagé dans une filière agroalimentaire, puisque l'objectif de production n'est pas central dans cet élevage. Pourtant cette espèce animale est bien issue d'une longue tradition d'élevage, destiné notamment au travail, avec des effectifs en recul structurel certes, mais aussi avec plusieurs points forts régionaux significatifs (berceaux de races, foyers d'élevage, zones de reproducteurs). A défaut de pouvoir

parler de bassins de production (comme dans une filière classique, le lait par exemple) ni de formes d'organisation en filières (associant, classiquement, producteurs, transformateurs, metteurs en marché et reproducteurs), l'âne anime bien une production réelle, qui a la particularité d'associer une finalité productive quasi accessoire et d'autres fonctions (récréatives notamment) qui la distinguent des autres grandes filières productives.

Cette faiblesse des effectifs combinée à un recul structurel de la population asine n'a cependant pas empêché la production de connaître des évolutions significatives dans la période contemporaine, avec notamment de nombreuses initiatives qui ont cherché à pérenniser les races d'ânes, une attitude essentielle compte tenu des faibles ou très faibles effectifs d'animaux dans la plupart des races reconnues officiellement.

## Rappel historique

Ce rappel veut permettre de contextualiser sur le plan diachronique et synthétique l'approche géographique que nous proposons. L'évolution du troupeau asinien au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle est très révélatrice des transformations de l'agriculture française et notamment de son rapport à l'animal en tant que force de travail. Ces grandes mutations structurelles expliquent la contraction des effectifs, mais aussi des aires de présence asine jusqu'à la situation actuelle, la modernisation agricole ayant longtemps signifié la marginalisation, puis la disparition pure et simple des ânes des campagnes. Il apparaît toutefois que le mouvement de rétraction de la population asine ne s'apparente pas à un recul régulier, mais a plutôt connu des phases de flux et de reflux.

L'âne a longtemps servi dans de nombreuses régions d'auxiliaire pour un élevage principal : dans les fermes laitières des campagnes normandes, les bêtes portaient les bidons de lait, ce qui explique, par héritage de cette période, la présence de deux races distinctes dans la Manche ou le Calvados, l'âne Normand et celui du Cotentin. L'âne Cotentin est principalement représenté dans le nord du département de la Manche. Dans les années 1930, on comptait environ 9 000 ânes dans ce département et elles étaient utilisés principalement comme « ânes de bât » pour transporter le lait de la traite des vaches avec bâts, cageots, cannes à lait et la traditionnelle « triolette » (servante qui montait en amazone sur son âne). Dans le massif du Cantal, l'âne, d'une variété plus « commune », avait la même vocation, sauf qu'il était chargé de « gerles » en bois. En Provence, il véhiculait le matériel des bergers ou les jeunes agneaux lors de la transhumance. Pour cet usage les bergers ont progressivement sélectionné les bêtes disposant d'une ossature solide pour porter des charges lourdes, avec de bons membres pour parcourir les drailles et dotés d'un tempérament docile. C'est donc une caractéristique essentielle de cet élevage d'appoint que d'être fortement associé à un élevage de référence. Les différentes formes de modernisation de chacune de ces productions dominantes ont cependant entraîné la disparition des ânes : augmentation des volumes laitiers qui implique la motorisation de la collecte en Normandie, transport par camions des animaux lors de la transhumance dans le Sud. Ce déclin est valable dans toutes les races. Ainsi l'effectif dans les départements provençaux (Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes de Haute-Provence) qui s'élevait à environ 13 000 têtes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est-il passé à 2 000 en 1956, 330 en 1993, mais 589 au RGA. Dans les régions traditionnelles de métayage comme le Bourbonnais ou le Berry, ou encore dans les zones de très petites fermes (Vienne, Cher), les ânes étaient employés comme force de traction et ont pu se maintenir un peu plus longtemps à la faveur d'une motorisation un peu plus tardive. Ailleurs enfin, la spécificité de la race était valorisée par la reproduction mulassière (baudet du Poitou), une fonction essentielle pour une partie du bétail asinien. En fait, le recul structurel de l'élevage concerne celui-ci à la fois quand il était élevage d'appoint (travail) et quand il était élevé en tant que tel, pour une production agricole propre (reproducteurs notamment). Avec l'âne, c'est donc bien une culture pastorale très ancienne qui a disparu...

L'âne a également été décrit par les auteurs comme « un réactif à la pauvreté » et on le retrouve en effet largement associé à une petite agriculture de subsistance (petits agriculteurs, journaliers et métayers...), reflétant une vie paysanne humble qui a disparu, comme dans le Bourbonnais ou le Berry. Dans ce type de campagnes, les animaux étaient utilisés pour leur force de traction dans les travaux agricoles, à l'image

des régions de métayage qui engendraient un système agricole particulier stimulant de nombreuses petites productions accessoires. Le Grand Noir du Berry représente ainsi l'animal de trait par excellence, mis à l'épreuve pour le travail des champs et des vignes, pour le halage des péniches sur le canal de Berry. La sélection des animaux s'est orientée au cours des décennies, vers une sélection d'ânes grands, forts, mais restant vifs, courageux et dociles. Par ailleurs, cet animal modeste correspondait davantage au rapport de domination induit par le métayage que la possession d'un cheval. La fin de ce régime foncier, autant que la modernisation de l'agriculture dans ces mêmes régions expliquent la réduction des effectifs d'ânes dans cette vaste aire du métayage qui va de l'Atlantique à la vallée de la Saône.

L'évolution et la structure de la race Baudet du Poitou sont quant à eux très spécifiques en raison de l'intérêt de la reproduction mulassière. Cette aptitude particulière confère à cette race un certain attrait et débouche sur un effort précoce de sélection, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que la mise en place de nombreux herd book pour les races bovines. Toutefois, le baudet du Poitou sera aussi victime de la mécanisation des exploitations.

L'histoire des ânes fait également l'objet d'un patient travail d'érudits et d'historiens amateurs qui ont participé à la patrimonialisation de cet animal. Cet investissement dans la recherche de documents d'archives, la collection et l'interprétation de cartes postales renvoient plus globalement à un retour mémoriel sur le passé paysan. Ce savoir érudit utilise le thème de l'âne pour révéler des pratiques et une hiérarchie sociales, et de multiples formes d'utilisation de l'âne dans le passé comme aujourd'hui.

## Des races locales entre extinction et renouveau

Plusieurs cartes montrent l'évolution de la répartition des effectifs asiniens tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (Spindler, 1986). Elles révèlent la lente évolution de l'agriculture et la raréfaction de la petite exploitation mais sont cependant aléatoires, difficiles à analyser à partir de recensements souvent trop imprécis. La diminution drastique de l'effectif à partir des années 1950 rend la réalisation de cartes plus difficile encore et les dernières données cartographiées à l'échelle nationale datent de 1980, laissant l'observateur face à un vrai déficit d'information qu'il convient de résorber.

De nombreuses races locales ont été « oubliées » par l'agriculture productiviste, et à chaque fois c'est toute l'espèce qui a été alors menacée de disparition, voire a complètement disparu. Durant la décennie 1990, par une sorte de réaction à ce contexte de très forte érosion des effectifs mettant en péril l'existence même de races asines, un important effort de maintien de ces races locales menacées a été engagé dans un souci de préservation et de conservation, comme cela avait été observé dans le monde des bovins peu avant. Ce processus de conservation remonte au travail pionnier d'Annick Audiot sur les Baudets du Poitou en 1977 dont l'effectif était alors tombé à 44 ! Dans le monde des ânes, ce travail a été réalisé en concertation entre les fédérations et l'administration des Haras pour constituer des stud-books et maintenir les caractéristiques de chaque race. L'objectif commun de ces programmes est alors de lutter contre la consanguinité, d'augmenter à terme les effectifs d'animaux et de

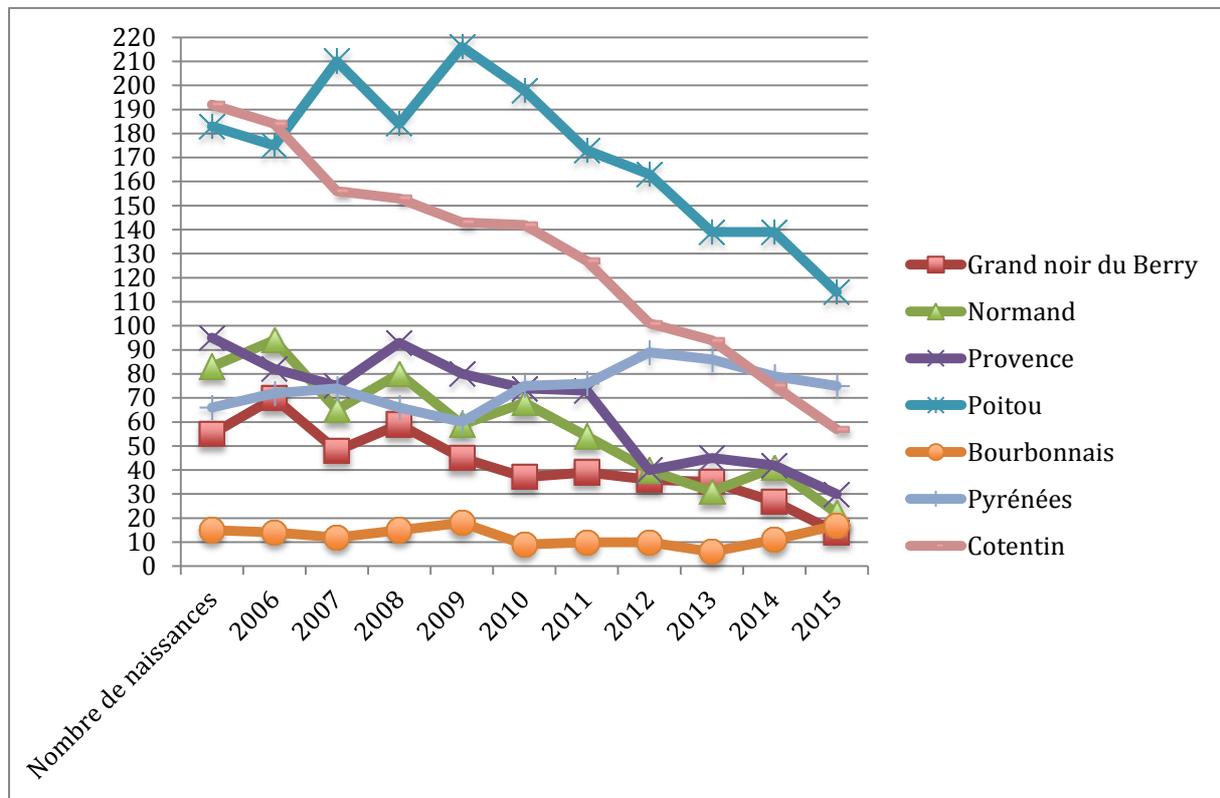
promouvoir la race. Les différentes races d'ânes ont ainsi fait l'objet de telles mesures de protection et ont bénéficié de programme de soutien et de relance.

Cette démarche a souvent été d'initiative associative, ainsi par exemple le cas de l'âne Bourbonnais, dont le berceau se trouve dans l'Allier et le Boischaut. C'est un âne de métayer qui était utilisé pour le transport agricole. D'une estimation de 1 700 bêtes à la fin du XIX<sup>e</sup>, on n'en compte aujourd'hui plus que 300. La pérennité de la race demande de trouver de nouvelles souches pour éviter les problèmes de consanguinité. L'association maintient le stud-book ouvert et cherche de nouveaux sujets loin de son berceau d'origine, en prospectant dans les villages des monts des Dômes, vers Issoire. Un travail de repérage des sujets et de persuasion des propriétaires est mené par l'association pour identifier des animaux susceptibles de rentrer à titre initial dans le stud-book. En revanche pour l'âne du Cotentin le livre généalogique est fermé depuis 2001.

La Corse offre une situation plus compromise. Son cheptel asinien a fortement augmenté depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'en 1929 et a conservé un effectif élevé jusqu'en 1980 (Spindler, 1986), pour figurer aujourd'hui dans les données du RGA. On peut y voir la trace de l'existence d'une transhumance à pied de cheptels ovin ou bovin surtout laitiers, élevages qui se sont modernisés tardivement.

Malgré ces efforts, les dernières statistiques de naissances reflètent une situation bien préoccupante pour la plupart des races. Après la reconnaissance officielle des races, la chute des naissances s'est un peu stabilisée, puis a repris. Pour de nombreuses races c'est un phénomène cyclique de simple maintien de l'effectif, avec une tendance récessive, typiquement pour le Normand ou le Berry. La crise économique de 2008 a eu des effets nets sur presque tous les élevages, seuls les ânes des Pyrénées voient leur nombre progresser un peu. Si on considère les effectifs, cinq des sept races d'ânes sont en cours d'extinction avec moins de 100 femelles à la reproduction (Bourbonnais, Grand Noir du Berry, Normandie, Cotentin) et deux sont en danger d'extinction avec moins de 300 femelles à la reproduction (Pyrénées, Poitou). On considère ainsi pour l'âne de Provence que 1 500 animaux est le seuil en-dessus duquel la pérennité de la race est assurée. Or l'effectif total est d'environ 500 têtes recensées, ce qui est notoirement insuffisant compte-tenu de la mortalité post-natale : les accidents, la foudre, la non-acceptation par le troupeau et d'autres raisons font chuter de près d'un quart le nombre d'animaux qui deviendront adultes. Pour le Grand Noir du Berry, dont la présence (60 % des effectifs) se concentre dans le Boischaut (cantons du Cher et de l'Indre) son stud-book compterait 1 300 animaux. Le nombre d'animaux inscrits dans les fichiers SIRE est inconnu. Il doit représenté moins de 10 % de l'effectif total.

|                     | Syndicat | Date de création |
|---------------------|----------|------------------|
| Anes du Cotentin    |          | 1997             |
| Anes du Bourbonnais |          |                  |
| Anes de Provence    |          | 1995             |
| Grand Noir du Berry | 1990     | 1994             |
| Ane de Normandie    |          | 1997             |
| Baudet du Poitou    |          | 1884             |



### • L'inconnu statistique

L'un des problèmes principaux de l'élevage asinien engage le matériel génétique, avec des animaux qui ont été longtemps assez hétérogènes, victimes de croisements peu favorables qui ont éloigné bien des individus des critères de chaque « race », critères d'ailleurs fixés très tardivement. Dès lors, des syndicats ont été créés, et des stud-books mis en place, mais pour l'essentiel dans les années 1970 et 1980 seulement. Ces actions cherchant à préserver la race ont ainsi conduit à éliminer les sujets trop transformés par des croisements avec des types disparates, « l'âne commun » de l'ancienne France rurale s'effaçant peu à peu devant des animaux de race aux critères mieux précisés et respectés. Pour l'âne du Berry ou celui des Pyrénées on a introduit du sang neuf dans la race avec des individus se trouvant le plus proche sur le plan de la morphologie, l'âne catalan ou le Martina franca. L'analyse des controverses (Lauvie, 2007) dans la formulation de standard des races d'âne est révélatrice des difficultés et des dérives qui ont miné ce cheptel au <sup>xx</sup>e siècle et des interrogations auxquelles ont été confrontés les sélectionneurs dans leur travail de sélection et de renouvellement de cet animal.

Les races asines, en tout cas, n'ont pas été égales dans l'avancée des critères de définition des animaux, la mobilisation des éleveurs et l'inscription des animaux dans les stud-books. La sélection de ces derniers afin de constituer des races homogènes est donc passée par leur identification et leur inscription dans un stud-book, l'équivalent du herd-book bovin. Cette procédure d'inscription des animaux est-elle terminée ? Peut-on faire un bilan de cette procédure d'inscription selon les livrets ? L'intérêt de l'analyse réside

en tout cas très largement dans l'élaboration d'une sorte de bilan des actions de définition et de sélection des races asines.

On dispose dès à présent d'une esquisse de la dimension territoriale de ces races domestiques à petit effectif, à l'échelle des principales zones d'élevage, grâce à une enquête réalisée peu après les premières inscriptions d'animaux dans les stud-books (Denel, 2001). Chaque berceau de race offre en effet des conditions particulières de gestion de l'élevage qui ne sont pas sans incidences géographiques. Les éleveurs d'ânes des Pyrénées sont ainsi confrontés à la grande extension de leur zone d'élevage qui se traduit par une vraie difficulté de déplacer des ânesses afin d'assurer des reproductions non consanguines et par une grande variété de leur phénotype, entre l'âne catalan et l'âne pyrénéen (Rabier, 2011). Pareille problématique intéresse l'âne de Provence dont l'aire est également très étendue puisqu'elle s'étend de la Méditerranée jusqu'en Savoie et avec des cheptels très divers : on trouve en effet des propriétaires encore présents dans les zones d'alpage et d'autres animaux mieux recensés dans les départements situés en bordure, dans les piedmonts et les bas-pays. Les éleveurs de Normandie et du Cotentin bénéficient quant à eux d'une densité plus forte et ces régions se sont davantage renouvelées vers des usages plus diversifiés et ludiques. L'âne Normand a vu sa race reconnue par le Ministère de l'agriculture en 1997 et son livre généalogique compte actuellement 1 450 animaux.

Un autre exemple est donné par la reconnaissance problématique jusqu'à présent d'un âne corse. Une association essaie de fédérer les actions *Associu Naziunale di u sumere e di a mula corsa*. Cependant la race corse pure n'existe pas, car elle est le résultat de croisement. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les éleveurs ont en effet croisé l'espèce avec des ânes des Pyrénées plus grands, l'âne corse étant à l'origine plus petit, proche de ceux d'Afrique du Nord, ou avec d'autres espèces hybrides, catalanes ou sardes. De ce fait l'âne corse est aujourd'hui en voie de disparition. La population en Haute-Corse est réduite à quelques spécimens répertoriés dans des villages de la montagne. Porté par l'association Isul'ane.

La contraction du cheptel du Baudet du Poitou a quant à elle conduit à une évolution critique de la race et à une reprise en main conjointe par les pouvoirs publics et quelques propriétaires passionnés. Les évolutions du stud-book ont déjà été retracées (Philippe, 1995) : diminution drastique jusqu'à la quasi-disparition du nombre d'animaux en raison du déclin de la production mulassière, puis gestion incontrôlée du stud-book face à l'augmentation de la demande et reprise en main ultérieure par un groupe d'éleveurs. L'animal est doté d'un certain prestige et le nombre de mules explique sa diffusion dans l'ensemble français mais aussi en Amérique du Nord.

Malgré toutes ces initiatives, les statistiques indiquent bien une stagnation, voire une diminution du nombre global d'animaux.

Enfin, le cas des mules apparaît similaire à celui des ânes, puisque les démarches de reconnaissance sont également très récentes, plus récentes encore : la mule poitevine n'est reconnue que depuis 2002 et on enregistrerait seulement une vingtaine de naissance par an, le règlement du stud-book de la mule des Pyrénées n'a été approuvé qu'en 2012 (nombre de naissances inconnu) et le mulet des Alpes ne comptabilise qu'une vingtaine de naissances annuelles.

Si F. Casabianca et F. Vallerand (Casabianca, Vallerand, 1994) ont dégagé différentes fonctions pour les races locales à petits effectifs, bovines ou ovines (socio-économiques à travers les systèmes de production et les débouchés mis en œuvre, stratégiques en utilisant les atouts, effectifs ou potentiels, d'originalité voire de rente territoriale, culturelles enfin car les races locales participent d'un patrimoine et d'une

indenté régionale), les travaux de recherche sont beaucoup moins prolixes à propos de l'âne. Dès lors, le schéma général issu des travaux menés à propos des bovins, des ovins et des caprins est-il applicable, transférable à l'élevage asinien ? Comment doit-il être complété ?

- **Des animaux, pour quel marché ?**

L'étude de toute filière s'intéresse également aux débouchés et aux circuits économiques. Or, on l'a dit, les ânes n'ont pas trouvé place dans l'économie productive et la nouvelle société et se sont trouvés de ce fait menacés de disparition comme l'ont été bon nombre d'outils d'usage courant dans les sociétés préindustrielles. Dès lors, aucune filière asine ne s'est véritablement mise en place et il en résulte, entre autres, que la valeur marchande de l'âne est faible, peu d'animaux étant valorisés sur le marché. Peut-on, dès lors, décrire la circulation des animaux selon les critères de compréhension d'un marché ? Or, les annonces qui paraissent sur des sites spécialisés ou dans la revue *Les Cahiers de l'âne* indiquent bien, pourtant l'existence d'un marché, associant une certaine offre et une tout aussi certaine demande.

Par de multiples aspects, le caractère diffus de l'élevage asinien en France relève du fonctionnement particulier des « marchés de niche », comme la reproduction mulassière, la vente aux particuliers, la production de lait d'ânesse. Or chacun de ces marchés, aussi limités soit-il, relève de logiques différentes. Le prix est variable selon l'inscription au stud-book des animaux, le caractère recherché de la race, le niveau de dressage de l'animal. Les propriétaires amateurs peuvent aussi contribuer à tirer les prix vers le bas en mettant en vente des animaux non dressés, en cédant gratuitement des animaux, ce qui contribue à dévaloriser l'offre, ou encore en cassant la demande en entretenant la méconnaissance des acheteurs potentiels. En résumé, le marché des ânes existe mais il est très particulier et spécifique.

Situation paradoxale de la présence de l'âne, qui est visible partout en France, mais dont la politique de sauvegarde s'appuyant un usage économique en vient à butter aujourd'hui sur un manque d'animaux.

## **Les acteurs de la « filière ». Essai de sociologie des propriétaires et éleveurs d'ânes.**

La paysannerie « traditionnelle » a incontestablement maintenu sur place des races locales que le monde agricole engagé par ailleurs dans les productions de masse avait exclues. Or, on a pu faire le constat de la quasi-disparition des petits producteurs agraires dans la plupart des anciennes zones de prédilection de l'âne, en dehors de poches résiduelles limitées à quelques communes. Cette évolution a également eu comme conséquence la rupture de l'homogénéité du groupe social des propriétaires d'ânes et l'émergence, puis le développement d'une diversité dans les acteurs de la filière inconnue jusque-là (Audiot, Garnier, 1995).

Aujourd'hui, la sociologie de ces propriétaires d'ânes fait en effet côtoyer des éleveurs agriculteurs, héritiers de traditions familiales, d'anciens « néo-ruraux » qui ont construit leur activité professionnelle et leur projet de vie dans l'espace rural autour de l'âne, et enfin des particuliers amateurs qui ont acquis des animaux par passion, pour s'adonner à des pratiques équestres ou pour entretenir des parcelles de terrain autour

de leur maison, permanente ou secondaire, dans une forme d'*hobby farming*. Le renouvellement générationnel de ces différents sous-groupes constitue une question supplémentaire, guère investiguée.

Un premier type d'acteurs regroupe donc les professionnels. Des fermes se spécialisent alors pour devenir de vraies « asineries » et leur dimension les démarque des autres (qui demeure toutefois modeste, une dizaine de têtes, parfois plus). Des éleveurs s'appuient sur une réelle tradition, comme dans les Pyrénées. Dans l'Oise, un élevage, peut-être le plus grand de France avec une centaine de têtes, a développé un vrai projet autour de l'âne pour des formations à l'attelage, des animations, la vente d'animaux de plusieurs. Le profil moyen est fourni cependant par la situation de l'ancienne région Basse-Normandie où on compte 58 élevages d'ânes, dont plus de la moitié (59 %) ont une seule ânesse, 31 % de 2 à 4 et seulement 10 % en ont plus de 5.

C'est le cas des exploitations produisant du lait d'ânesse ou de certaines fermes équestres. L'exploitation expérimentale de Dampierre-sur-Boutonne en Charente-Maritime, soutenue par la collectivité régionale et le Parc Naturel, constitue une vitrine en normes. Des exploitations se sont construites pour répondre aux critères de la SFET, à savoir élever des animaux prêts à l'utilisation et utilisables de suite. Ainsi par exemple l'éleveur d'ânes Bourbonnais le plus important compte-t-il 32 ânes sur son exploitation et a fait naître plus de 43 ânon depuis 2001, soit à peu près 5 à 10 naissances par an. Il n'est pas simplement naisseur, mais surtout éleveur car une grande partie de son travail consiste à « manipuler » l'ânon et préparer ainsi son dressage. Une autre catégorie d'acteurs est représentée par les « âniers » qui ont obtenu une reconnaissance professionnelle pour leur activité liée à la randonnée à la fin des années 1970. Comme toutes les exploitations agricoles, se pose la question de la reprise de ces fermes et celle de nouvelles installations. Comment s'opère alors ce passage de relais ? Est-il très différent de ce que l'on observe dans le monde agricole classique ? Des nouveaux projets sont soutenus par des politiques d'aides nationales, régionales ou départementales, dans le cadre de politique publique : peut-on évaluer l'ampleur du phénomène et, plus généralement, le nombre d'installation hors aide ?

Les propriétaires amateurs fournissent enfin la catégorie assurément la plus importante de ce monde asinien. Comment décrire alors la diversité des propriétaires d'un ou de deux ânes ?

Ce groupe social des propriétaires d'ânes fait donc apparaître deux grandes catégories : des éleveurs professionnels et des amateurs. Comment s'articule alors la relation entre exploitations professionnelles et propriétaires amateurs ? La coexistence de ces deux types de propriétaires génère à l'évidence des dissensions à l'intérieur de chaque association de race et dans les différentes fédérations : les amateurs font remarquer que les actions menées par les associations servent directement les intérêts des éleveurs alors que ces derniers accusent en retour les amateurs d'entretenir une crypto-économie fondée sur un commerce plus ou moins illégal tirant les prix du marché vers le bas (Rabier, 2011). La possession d'ânes par des non-professionnels pose enfin la question de l'enregistrement des animaux, du suivi prophylactique (vaccinations), de la gestion de la reproduction.

La dimension associative est à l'inverse un indice de la semi-professionnalisation et de la modernité des éleveurs, avec notamment une présence affirmée sur le web. Enfin, devant des cheptels si étroits, le rôle des individus est très important et est accentué par les relations classiques dans le monde de l'élevage et l'interconnexion de la société contemporaine.

Une réflexion sur l'âne envisagée comme programme de recherche devrait faire une place importante au travail de bibliographie et à la compilation statistique. Hélas, ces deux sources documentaires sont, on l'aura compris, peu étoffées et très imparfaites, notamment en ce qui concerne le matériel statistique. On pourra toutefois mettre à profit la compilation des diverses revues relatives à l'âne qui montrent notamment que les essais de diversification de l'emploi de l'animal sont très nombreux. Une analyse synoptique de ces initiatives et de leur inscription dans les territoires semblerait bienvenue.

Tout cela alimentera une réflexion qui fera par ailleurs une large place à l'analyse de terrain (enquêtes auprès des acteurs de cet élevage, des propriétaires éleveurs, des responsables des stud-books, des sélectionneurs...), seule capable de compenser la faiblesse des sources statistiques et de la bibliographie scientifique.

Face à ce contexte de recherche particulier, un certain nombre de pistes de réflexion semblent toutefois devoir s'imposer, qui combinent plusieurs entrées thématiques. L'entrée productive n'est pas essentielle dans cette production qui n'est pas organisée en filière, mais elle n'est toutefois pas absente. L'entrée par les services domine, en relation avec la multiplication des nouveaux usages de l'animal, une entrée qui conduit vite aux pratiques du développement territorial. Enfin, une entrée sociale et sociétale s'impose au sujet de cet animal « pas comme les autres » qui fait en quelque part le lien entre les grands cheptels productifs « classiques » (bovins, porcins, ovins, volailles...) et le monde des animaux de compagnie. Ces différentes entrées conduisent à plusieurs axes de recherche déclinés ci-dessous.

Les critères de la SFET des ânes prêts à l'utilisation et utilisables tout de suite. Une demande d'âne prêt à l'emploi, capable de s'adapter à un meneur différent. La politique de l'association est qu'il ne peut y avoir de survie de l'espèce sans finalité économique.

La relance de l'âne suppose un réapprentissage des gestes de la traction animale, le comportement de l'âne, de la mécanique et de ce qui l'entoure. Le retour de la traction animale suppose une formation et la réalisation de stage. C'est une forme moderne d'agriculture.

## **1 – L'âne au travail : les essais de relance de la traction asine**

L'âne de jadis était avant tout un animal de travail avant que la traction animale ne soit condamnée par la modernisation agricole. L'utilisation de l'âne dans le travail agricole ou forestier est-elle toutefois vraiment totalement abandonnée ? Existents-ils encore des exploitations, marginalisées par la transformation et l'industrialisation de l'agriculture, qui auraient pourtant conservé de tels animaux de trait ? S'ils perdurent, comment ces usages relatifs au travail s'insèrent-ils dans le fonctionnement des exploitations ? On sait en effet que de nouvelles exploitations agricoles intègrent dans leur projet la traction animale, dont la traction asine.

En réponse à ce (timide) retour de la traction animale, plusieurs structures, généralement associatives, soutenant la relance d'un usage agricole de l'âne ont émergé, avec notamment plusieurs écoles de dressage : d'« ânes maraîchers » à Villeneuve-sur-

Lot, de mulets des Pyrénées à la Bastide de Sérrou en Ariège, d'apprentissage de mulets au débardage dans les Alpes. Elles sont d'ailleurs regroupées dans la Société française des équidés de travail. Un aspect complémentaire de leur action réside dans la conception et la fabrication d'instruments adaptés à la traction asine.

Exemples donnés de maraîchage avec un âne comme celui d'une petite exploitation à Mazière-la-Touraine. Il s'agit d'une installation hors cadre familial d'un couple de jeunes agriculteurs, sur 10 ha, mais en fait seulement 1,5 ha de cultures à terme, avec des légumes et des plantes médicinales. Ces deux jeunes agriculteurs, diplômés et engagés dans une agriculture biologique, ont opté pour la traction asine. L'avantage des ânes est de tenir l'arrêt, d'être plus calmes que les chevaux face aux bruits des moteurs, souvent dans des projets d'exploitation bio ou en permaculture.

Car le maraîchage paraît bien adapté à la traction asine. Il réduit le tassement du sol, évite la pollution des fumées sous les serres. L'âne tient l'arrêt, entre les rangs de légumes, il n'est pas brutal, il n'arrache rien sur son passage. L'âne est plus fin dans le travail agricole que le cheval dès qu'il sent de la résistance. Les exploitations ayant recours à cette technique sont surtout situées dans le Sud-Ouest et l'Ouest, où les pluies océaniques entretiennent des sols meubles et permettent des plans de légumes plus ouverts.

## 2 – L'âne dans l'économie productive agricole : la production de lait d'ânesse

L'élevage asinien ne constitue pas une filière intégrée complète, notamment par absence de production agricole véritable. Il semble toutefois difficile d'envisager un élevage sans aucune finalité productive et, parmi les essais de diversification des usages de l'âne, la production de lait d'ânesse apparaît la plus proche du modèle agricole « classique », que ce soit par la taille du cheptel (nécessairement relativement importante compte tenu du médiocre rendement laitier de l'animal), la fonction de production qui est essentielle, mais aussi les fonctions plus générales de l'exploitation. Elle est aussi l'une des plus connues, parce que le lait d'ânesse est généralement destiné à la fabrication de produits cosmétiques (à base de lait d'ânesse plus que « au lait d'ânesse » !) commercialisés par la vente directe et au moyen d'actions publicitaires diverses. Ce modèle d'entreprise agricole doit alors être interrogé pour voir comment il articule gestion d'une exploitation, processus de transformation, animation du tourisme rural et prestations de services.

La lactation d'une ânesse est faible, on peut espérer retirer au mieux un litre par jour de chaque bête, avec deux à trois traites par jour et l'ânon ne doit pas être sevré, en conséquence la lactation est très saisonnière (creux de Noël à début avril).. Les cosmétiques sont fabriqués à 10 % de lait d'ânesse et du lait de vache en complément. trouve des détracteurs de cet usage directement agricole pointent le devenir des ânon. Si les femelles sont conservées, le sort des mâles est plus délicat. Pour être commercialisables, il faut les éduquer. Un élevage moyen de moins d'une dizaine d'ânesse peut trouver des débouchés et trouver à les placer, la crainte concerne de plus grosses exploitations qui peuvent être tentées d'avoir recours à la boucherie. Et l'image positive de l'ânesse lui interdit le sort que l'élevage moderne a réservé aux vaches laitières.

Les asineries spécialisées dans la vente de produits cosmétiques comme l'Asinerie des Petites fleurs dans le 62, la marque Belle Anesse en Provence, ou la dynamique de l'asinerie Perretoun dans les Pyrénées atlantiques. Ou l'asinerie d'Embazac à Lisle-Jourdain (32) avec des ânes rustiques.

Exemple de l'asinerie de Ledanès à Nogent sur Vernisson. Un élevage de 18 ânesses, essentiellement de Provence sur une exploitation de 33 ha. Le lait est travaillé par un laboratoire de Côte d'Or qui le transforme en cosmétique. Ou encore l'asinerie de Feillet situé à Castelnaud-Durban, possède 40 ânesses réparties sur 40 ha et produit 1 000 litres de lait par an.

Dans quels territoires ces exploitations sont-elles les plus nombreuses et réussissent-elles le mieux ? Comment un tel projet d'entreprise s'intègre-t-il dans l'offre touristique d'ensemble de son territoire ? Quelles relations ces exploitations entretiennent-elles avec les autres propriétaires d'ânes ? Avec les amateurs et le syndicat de race ? Comment la vente des ânonns, non productifs, s'opère-t-elle ?

Au-delà de la stricte production de lait d'ânesse, l'élevage asinien s'inscrit quasi-obligatoirement dans le cadre d'exploitations diversifiées, rares étant les propriétaires arrivant à vivre de l'exploitation de leurs seuls ânes ; existe-t-il dès lors des combinaisons privilégiées de polyculture-élevage dans lesquelles on retrouve préférentiellement les exploitations asines (ânes/ovins ? Anes/apiculture dans les départements méditerranéens ? Anes/chevaux ? Anes et viticulture ?).

### **3 – Les nouveaux usages fondés sur les services**

Il doit s'agir là du cœur de la recherche, en liaison avec l'évolution même de cet élevage asinien de plus en plus orienté vers la délivrance de services de toute sorte à la population ou aux touristes, mettant en action des acteurs privés comme des collectivités territoriales.

#### **3 a. Le développement des « équidés territoriaux »**

Il s'agit là d'une utilisation de l'âne qui renvoie à l'action de certaines collectivités locales, à partir d'un animal qui avait été clairement victime sur le temps long de la mécanisation de l'agriculture et de la motorisation de l'ensemble des déplacements dans le monde rural. On constate toutefois en effet, en regard de ces usages abandonnés, l'émergence de nouveaux métiers ayant recours à des ânes à travers le mouvement des « équidés territoriaux ». Celui-ci repose sur des essais menés dans plusieurs communes de France : certaines organisent des collectes d'ordures ménagères avec des ânes, d'autres les utilisent pour les circuits de transport scolaire, ailleurs pour le fauchage de bas-côtés de la route ou le nettoyage des plages durant la saison touristique. La présence de l'animal est alors associée à de nouvelles pratiques liées au développement durable ou au concept de « ville douce ». C'est une nouvelle fois une utilisation de l'animal pour ses qualités essentielles qui s'exprime, à savoir sa force et la modestie de sa taille, mais également en raison de l'exploitation de son image positive dans la société. Cet aspect a déjà été valorisé par les travaux de Bernadette Lizet (Lizet, 1996) sur le renouveau du cheval de trait qui est utilisé pour sa part dans diverses tâches agricoles et forestières ou comme animal d'attelage. Ce sont là de nouvelles stratégies d'utilisation de l'âne pour l'entretien de l'espace urbain dont il convient de faire le bilan.

### 3 b : L'âne dans ses circuits : la randonnée touristique

Au cœur de nouveaux usages fondés sur la prééminence des services, l'âne accompagne désormais la mise en tourisme de certains territoires ruraux et l'affirmation de nouvelles pratiques de loisirs dans l'espace rural ou montagnard. Ces dynamiques de renouveau sont passées par l'émergence d'une nouvelle profession, celle des âniers, accompagnateurs de randonnées avec des ânes, qui peut être datée de 1978, avec la mise en place cette année-là de randonnées pédestres avec âne de bât. La professionnalisation des guides et des loueurs dans les régions touristiques remonte quant à elle aux années 1980. Ces nouvelles activités ont entraîné une plus-value relativement importante sur la valeur, tant sociale qu'économique, de cet animal, qui doit d'une part être dressé et qui, d'autre part, s'insère dans le marché à la faveur de la livraison d'un service touristique. L'âne évolue dès lors dans le tourisme vert, un secteur d'activité bien différent des tâches ingrates qu'il assumait à la ferme et le regard porté sur lui change.

L'usage touristique de l'âne dans les sentiers de randonnée, les balades de découvertes est à cet égard très répandu et nombreux sont les circuits de randonnée dans les Pyrénées, l'Auvergne, les Cévennes, les Alpes du Sud, la Corse ou sur les chemins de Saint Jacques dans lequel des ânes sont désormais utilisés comme compagnons pour porter les sacs des randonneurs, les provisions ou même un enfant fatigué.

La diversité de ces prestations et de ces modes de relation au territoire appelle un bilan quantitatif et géographique, sous la forme de cartes, d'analyses de la fréquentation, des rapports entretenus par les âniers avec les autres acteurs touristiques.

### 3 c . La diffusion de l'équitation sur âne

Proche de la randonnée, l'équitation sur âne ou sur mule se développe également en profitant des qualités spécifiques qui différencient ces montures des chevaux. Dès lors, à côté de concours anciens comme les menées d'ânes, apparaissent de nouvelles pratiques équestres comme l'équitation dite « western » ou la pratique des attelages d'ânes (Cotentin notamment), où ces animaux sont menés à deux ou à quatre, avec même des courses qui sont organisées localement. La grande aptitude des ânes au dressage explique le développement réussi de ces pratiques comme leur utilisation pour la randonnée auprès du grand public.

## 4 – L'âne dans le développement territorial

### 4 a – L'âne comme ressource territoriale

Ces nombreuses expériences et essais de relance de l'élevage asinien (il en existe bien d'autres), s'inscrivent souvent dans tout un processus de développement local dans lequel l'âne fait figure de ressource territoriale que différents acteurs s'efforcent de mettre en valeur, avec l'appui éventuel des collectivités locales ou de diverses associations de promotion. Produire du lait d'ânesse dans une région touristique, ouvrir une asinerie proposant des activités ludiques, pédagogiques ou de centre équestre, proposer aussi des formes alternatives de tourisme durable, compléter l'offre ludique autour d'un site touristique à travers des ballades, faire vivre des chemins de randonnée sont autant d'exemples de valorisation de l'âne qui sert à chaque fois de support à une activité dans le monde rural. Un bilan de ces actions et de leur insertion dans les différents territoires semble nécessaire en tant que tel.

La plupart de ces métiers retrouvés sont, comme l'élevage, concentrés dans des zones économiquement défavorisées où leurs apports sont loin d'être négligeables. Ils contribuent ainsi à l'aménagement du territoire.

Une telle dynamique territoriale s'observe dans les Pyrénées avec une diversité des usages de l'âne : entretien des espaces, sentiers muletiers, producteurs de lait d'ânesse, fermes découvertes, pension et éducation d'ânes. En tout on compte une quinzaine de professionnels dans les Pyrénées, surtout dans les Pyrénées atlantiques.

Un autre exemple est constitué par le département des Charentes maritimes qui a développé un programme de traction animale, à partir du PER de l'Asinerie Nationale du Baudet du Poitou. Une réelle dynamique a émergé dans ce département grâce aux actions relayées du PER, des conseillers des chambres d'agriculture et des associations. Diversités des promotions d'utilisation des équidés dans tous les secteurs possibles : débardage, entretien des espaces verts et espaces boisés, collecte des déchets, transport scolaire, entretien des cheminements, visite de site, navette hippomobile plage-parking. Arrosage urbain, travail de la vigne, transport de personnes, hersage de carrière.

### 4 b – Vers une mise en patrimoine de l'âne

Ce processus de développement territorial peut aussi prendre la forme d'une patrimonialisation illustrée par les fêtes qui se déroulent autour de l'âne comme par les recherches menées par de nombreux érudits locaux à la redécouverte d'un passé oublié au moyen de cartes postales, de travaux d'érudition locale, d'objets, de documents divers. Associé au rang des outils désormais inutiles et folklorisés, l'âne se retrouve également dans les écomusées et permet l'animation de circuits de découvertes.

Ces formes évidentes de patrimonialisation autour de l'animal n'ont pas fait l'objet de travaux globaux, alors que de pareils phénomènes ont été étudiés dans le cas des chèvres, des différentes transhumances ou de certaines races bovines locales.

Ce processus de patrimonialisation s'accompagne de nombreuses festivités autour de l'âne partout en France, dont celles de Lignièrès, dans l'Indre est la plus connue.

L'élevage asinien, sorti de son univers ancien de travail au service de l'exploitation paysanne, communique également de plus en plus auprès d'un public diversifié et en tout cas non agricole. Il conviendrait donc de réaliser une recension des sites internet des différentes associations « d'amis de l'âne », de retracer leur histoire et celle de la mise en place des principales associations et fédérations à l'échelle nationale.

## 5 – L'âne dans ses (nouveaux) territoires

La disparition des petits producteurs agricoles a entraîné la disparition des usages socio-économiques dans lesquels les ânes avaient un rôle permanent et omniprésent. Cette dynamique profondément récessive a également conduit à un repli spatial de l'élevage asinien et les lieux où l'âne est effectivement utilisé comme outil de travail sont devenus extrêmement rares. Le rapport au territoire s'est donc distendu en liaison avec la contraction du troupeau.

Toutefois, de nouvelles formes de relations entre l'âne et les territoires se sont développées, qui prennent source dans les années 1960-1970 avec le souci de défendre et de réhabiliter les différents types d'ânes, cette première vague de création d'associations ayant été rejointe par des partisans de la recherche de nouvelles pistes de diversification. Par la suite, une nouvelle vague a intégré le processus d'identification culturelle au travers de la revendication d'un ancrage territorial.

Ce dernier s'est noué par la reconnaissance des différentes races d'ânes, l'organisation et la définition d'un standard pour chacune d'elles, la recherche et la promotion de formes de diversification permettant la survie de ces mêmes races. Les territoires de l'âne peuvent alors correspondre à des espaces résiduels dans certaines campagnes massivement industrialisées, des terres difficiles de montagne où le tracteur n'a que difficilement accès comme dans certaines vallées pyrénéennes, ou des secteurs traditionnels de transhumance demeurés le domaine d'un élevage ovin plus ou moins extensif (Pyrénées, Hautes Alpes). On retrouve ici une permanence de l'adéquation entre les caractéristiques spécifiques de certains milieux et les tâches et les caractères particuliers de l'âne dans un contexte historique et socio-économique donné. Une autre caractéristique spatiale renvoie à l'élevage des ânes dans les zones d'agriculture marginale, et met en rapport cet élevage avec la déprise agricole, voire paysagère.

D'une manière générale, face à une érosion lente et quasi-mortifère des effectifs, un mouvement de réaction a émergé, qui est passé notamment par un effort de caractérisation et de sélection de races pures, officiellement reconnues par les pouvoirs publics. Ce processus de caractérisation s'apparente dans le cas présent à une forme de labellisation qui engage des territoires dans lesquels les éleveurs se reconnaissent, étant entendu la relation assez étroite que les différentes races entretenaient avec leur aire d'origine, dans une relation qui s'apparenterait à une forme de terroir. Étant entendu qu'il n'y avait jamais eu de diffusion nationale des animaux à l'échelle du territoire national, sauf peut-être dans le cas du Baudet du Poitou, à travers son aptitude à la reproduction mulassière. L'enracinement territorial de l'âne s'appuie donc sur des races enregistrées, dans la logique du développement local, avec une assimilation au territoire qui associe un territoire concret (le noyau géographique d'origine de la race), mais renvoie aussi à un territoire imaginé et mis en patrimoine dans lequel l'âne apparaît comme porteur d'une symbolique territoriale et fixe un imaginaire socio-culturel, à l'image des nombreuses festivités de l'âne que l'on trouve un peu partout en France.

Toujours sur le plan territorial, il faut également évoquer la réapparition de l'âne en ville, dont il avait pourtant complètement disparu, et où il est réintroduit grâce à des mouvements en faveur de la « ville douce », pour le transport scolaire ou la collecte des ordures ménagères, sans oublier la présence de l'âne dans certains parcs urbains afin d'inciter à des déplacements alternatifs.

L'entrée territoriale permet également d'envisager, à une autre échelle, l'utilisation de l'âne comme agent paysager pour l'entretien des parcelles autour des maisons secondaires, ou celui des champs laissés à la jachère. La présence visible d'ânes un peu partout en France s'explique en effet par la diffusion de l'habitat permanent ou secondaire dans l'espace rural, les ânes étant alors utilisés comme agent paysager (« *l'âne tondeuse à gazon* ») pour entretenir des parcelles. Cet emploi de l'animal, peu valorisant certes puisqu'il est cantonné aux marges de l'espace agricole, renvoie en revanche à la montée en puissance de la fonction résidentielle et des nouveaux usages de l'espace rural.

## 6 – L'âne et son image dans la société

A la différence des vaches ou des brebis, encore plus des volailles ou des porcs, l'âne n'est plus aujourd'hui comme un animal purement agricole, directement productif et soumis à des impératifs de rentabilité économique. Dès lors se pose plus qu'ailleurs la question du rapport à l'animal.

Tout un ensemble de travaux a exploré les frontières entre la production agricole, l'activité de loisirs et l'animal domestique, par exemple à propos de la corrida et du rodéo (Jean-Baptiste Maudet) ou encore de l'équitation (Bernadette Lizet). La présence discrète des ânes dans de nombreuses campagnes, parfois au-delà des berceaux de la race et leur emploi à des fins très diverses interroge également les sciences sociales sur un nouveau rapport à cet animal par-delà son cas, à des formes de présence animale.

La fin de l'anonymat de l'âne qui est même désormais pourvu de noms de familles différenciatrices entraîne une plus-value importante sur sa valeur, tant sociale qu'économique. L'animal évolue dès lors dans des sphères éloignées du travail ingrat qu'il connaissait à la ferme, que ce soit dans le tourisme vert ou la compagnie et il est utilisé dans des structures valorisantes comme l'aide aux personnes fragile (mouvement de « médiation asine »). L'âne gagne ainsi de nouvelles lettres de noblesse.

Le rapport à l'animal renvoie aussi à l'image de l'âne en tant que bête de somme, à celle de « l'âne à la noria » des campagnes méditerranéennes. Cette image s'est progressivement renversée pour en faire un animal libéré de la contrainte du travail agricole, voire un symbole de la liberté et du temps libre. L'âne devient alors un animal du loisir, un animal de la lenteur et des modes alternatifs susceptible de se déplacer au travers de son utilisation dans la randonnée, de vivre différemment le temps et l'espace. Les ânes glissent progressivement de la catégorie des animaux domestiques vers celle des animaux de compagnie, ce dont témoigne l'engouement récent pour les variétés d'ânes miniatures.

La Fédération Nationale des Anes et Randonnées revendique d'ailleurs des valeurs éthiques pour son animal préféré et notamment le respect de l'animal, que ce

soit par rapport à la mort ou dans le regard que lui adresse les hommes. Cette charte éthique induit en fait un regard nouveau porté par les (nouveaux) éleveurs sur l'animal.

### Bibliographie

Audiot Annick, Garnier Jean-Claude, 1995, « De l'ân(e)onyme à l'âne ou le renversement de perspectives des usages sociaux de l'âne », *Ethnozootechnie*, n° 56, pp. 65-77.

Audiot, Annick, 1995 *Races d'hier pour l'élevage de demain*, INRA.

Denis B., Avon L. 2010 – *Races bovines ; histoire, aptitudes, situation actuelle*, Riaucourt, Castor et Pollux, 324 p

Lauvie Anne, Casabianca François, Verrier Étienne, Audiot Annick, Brives Hélène, 2007, « Gestion des populations animales à petits effectifs. Accès aux dispositifs par l'analyse des controverses », *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, vol. 15, pp. 154 à 161.

Casabianca François, Vallerand François, 1994, « Gérer les races locales, une dialectique entre ressources génétiques et développement régional », *Génétiques, Sélections, Evolution*, INRA, n° 26, pp. 343-357.

Denel Sandra, 2001 *Evolution de la population asine du 19ème siècle à nos jours : de la bête de somme au porteur d'un patrimoine*, thèse, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort.

Lizet Bernadette, 1996, *Champ de blé, champ de course, nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Jean-Michel Place.

Lizet Bernadette, 1999, « Le pottok : un retour à la montagne », *Ethnozootechnie*, n° 64, pp. 93-100.

Pellegrini Patricia, 1999, « Le poney landais, ou comment grandir sans perdre son identité ? », *Ethnozootechnie*, n° 64, pp. 101-108.

Philippe Marc-André, 1995, « Le baudet du Poitou, une race menacée par son succès », *Ethnozootechnie*, n° 56, pp. 43-54.

Rabier Thierry, 2011, *L'âne des Pyrénées*, Monhélios, 64 p.

Spindler François, 1986, « Evolution de la population asine française », *Ethnozootechnie*, n° 37, pp. 21-28.